

Le Pic Mar

(*Dendrocopos medius*)

Légèrement plus petit que le merle, il peut être confondu avec un jeune Pic Epeiche de par sa coloration. Mais quelques petits détails diffèrent tout de même : sa calotte rouge n'a pas de bordure noire et ses flancs rosés sont striés de flammèches plus sombres.

Comme la plupart des pics, ses pattes griffues, avec deux doigts vers l'avant et deux vers l'arrière lui permettent de se maintenir droit sur les arbres.

Autrefois considéré comme relativement rare et localisé dans notre région, il est aujourd'hui observé dans de nombreux boisements âgés de chênes, hêtres ou châtaigniers.

Observé à Terre-Clapier,
Montredon-Labessonnié

Photo:
Francesco
Veronesi

Espèce protégée : Il est interdit de le tuer intentionnellement, de détruire nids et œufs, de le perturber intentionnellement et de le détenir.